



HAL
open science

Les organisations économiques internationales dans le processus de la globalisation économique

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Les organisations économiques internationales dans le processus de la globalisation économique. La globalisation, un monde prospère de paix ou un monde de dominations et d'exclusions?, Université Pierre Mendès France de Grenoble., 1999. hal-03169964

HAL Id: hal-03169964

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03169964v1>

Submitted on 15 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les organisations économiques internationales dans le processus de la globalisation économique

Jacques Fontanel

La globalisation, un monde prospère de paix ou un monde de dominations et d'exclusions ?

Université Pierre Mendès France de Grenoble,
Grenoble, 1999

Résumé : L'essor des organisations internationales est récent, mais depuis l'effondrement de l'Union soviétique, certaines d'entre elles deviennent mondiales. Cette prolifération est due aux risques vitaux des conflits internationaux, au rétrécissement du monde du fait des nouveaux moyens de communication, des déséquilibres économiques internationaux des échanges commerciaux et financiers, de la puissance des firmes multinationales ou des bouleversements technologiques qui supposent aussi l'augmentation de la demande d'énergie. Elles sont de différents types (selon l'objet, les pouvoirs, les fonctions, les situations géographiques et les centres d'intérêt) et elles fixent des règles que leurs membres, souvent les Etats, sont tenus de respecter. Dans les faits, les firmes multinationales et les grandes puissances économiques exercent un effet de domination certain sur l'ensemble des marchés et de la communauté internationale.

The rise of international organisations is recent, but since the collapse of the Soviet Union, some of them are becoming global. This proliferation is due to the vital risks of international conflicts, the shrinking of the world due to new means of communication, international economic imbalances in trade and finance, the power of multinational firms or technological upheavals that also imply an increase in energy demand. They are of different types (according to purpose, powers, functions, geographical locations and interests) and they set rules that their members, often states, are bound to respect. In practice, multinational firms and major economic powers have a definite dominating effect on all markets and the international community

Organisations économiques internationales, globalisation, Etat
International Economic Organization State, Globalization

Une présentation précise des organisations internationales a été fournie dans un livre précédent⁹⁶. Notre siècle est marqué par une prolifération des organisations internationales. Malgré l'existence encore largement déterminante des Etats, la communauté internationale commence à se doter d'institutions inter ou supra-étatiques, qui se présentent (au moins en apparence) comme les instruments les plus performants pour traiter les problèmes d'interdépendance que font surgir les groupements humains. La réflexion économique mettait en avant la nécessité du développement du commerce international et elle omettait les Etats. Les classiques anglais et français défendaient l'idée d'une communauté internationale fondée sur la propriété privée, sur l'Etat gendarme et le libre-échange. Cependant, les règles proposées par les économistes n'impliquaient pas nécessairement la création d'institutions internationales, contrairement aux réflexions de Saint-Simon, de Fourier ou plus tard de Proudhon. Pourtant, si les associations religieuses et privées se développèrent durant tout le XIX^e siècle, les organisations internationales inter-étatiques n'émergèrent que sur le plan technique, dans lequel la normalisation des rapports entre Etats apparaissait indispensable. Ce type d'organisations internationales se multiplia : Convention sanitaire internationale (1853), Union télégraphique internationale (1865), Bureau international des Poids et des Mesures (1875), Union postale universelle (1878), Union pour la protection de la propriété industrielle (1883), Union pour la protection de la propriété

⁹⁶ Bienefeld, M. (1996), in Boyer et Drache, Op. Cit.

⁹⁷ Repris intégralement de Fontanel, J. (1995), Organisations économiques internationales, Masson, Paris.

⁹⁸ Fontanel, J. (1995), Organisations Economiques Internationales, Masson, 1995.

littéraire et artistique (1884), Union sur les Chemins de fer (1890), Office international de la santé publique (1904), Office international de l'agriculture (1905) et Office international de l'hygiène (1907). Ces organisations ont mis en place une véritable administration internationale, créant peu à peu l'habitude des négociations permanentes.

a) Les fondements de la mise en place des organisations économiques internationales

La Société des Nations, conçue en pleine guerre par le président Wilson, se présenta comme la première organisation internationale chargée du maintien de la paix. C'était une société permanente, groupant des Etats souverains et à vocation universelle. Prétendant assurer la sécurité collective, mais disposant de moyens limités, elle a débouché sur un retentissant échec, puisqu'elle n'a pas pu empêcher la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, la SDN développa l'esprit «internationaliste» et elle mit en évidence la nécessité d'une réelle organisation politique internationale. Ce n'est qu'à l'issue de la dernière guerre mondiale que les organisations internationales se développèrent. Pour lutter contre les excès du protectionnisme dans l'espace capitaliste et favoriser la libéralisation des échanges internationaux, le General Agreement on Tariffs and Trade (G.A.T.T.) fut signé en 1947. Pour résoudre les problèmes de convertibilité monétaire et des dévaluations en cascade, le Fonds monétaire international fut institué pour garantir le fonctionnement du système monétaire international. Pour lutter contre les insuffisances de crédits nécessaires à la reconstruction de l'Europe, la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) a été mise sur pied. Pour maintenir la solidarité des pays capitalistes développés, l'Organisation européenne de coopération économique, fut chargée de l'aide directe et indirecte des programmes de reconstruction. Très rapidement, l'espace capitaliste, puis l'espace socialiste, constituèrent des organisations inter-étatiques destinées à gérer les problèmes communs des différents participants, selon différentes modalités.

Plusieurs raisons peuvent sommairement être présentées pour expliquer la prolifération des organisations internationales :

— Du fait des progrès considérables en matière de moyens de communication, le monde s'est rétréci. Les distances ne peuvent plus séparer les peuples. D'autre part, l'universalisme a progressé, malgré l'existence de cloisonnements politiques et intellectuels.

— Les occasions de conflits sont nombreux et le péril atomique pèse encore sur l'humanité. Les organisations internationales qui suscitent des négociations permanentes réduisent les tensions.

— Les déséquilibres économiques ne peuvent plus être résolus au niveau national. La dépendance accrue des pays développés à l'égard des autres économies, la persistance du sous-développement, les crises économiques appellent un dialogue international. L'interdépendance, les effets de domination ou les effets asymétriques, les situations de chômage, de reconstruction, d'inflation, de paiements ou d'échanges internationaux sont des thèmes qui ne peuvent trouver de solutions que dans les négociations internationales, si l'on veut éviter les conflits armés.

— La décolonisation a conduit à une multiplication des Etats. Ce phénomène a accru la complexité des relations internationales, favorisant la constitution d'organisations spécifiques.

— Les bouleversements techniques entraînent une coopération accrue, soit parce que les techniques développent la capacité et la vitesse de l'information, soit parce que les coûts de ces techniques sont si élevés qu'ils impliquent des relations inter-étatiques, soit encore parce que l'industrialisation moderne pose des problèmes importants qui ne peuvent être résolus indépendamment d'une coopération internationale (notamment l'environnement et la conversion des industries militaires en activités civiles).

— Les firmes multinationales conduisent à une perception mondiale de l'économie. Si le secteur privé, du fait de la logique capitaliste de concentration des firmes, s'ouvre définitivement à l'économie mondiale, les Etats, qui ont la charge du développement économique de leurs pays, ne peuvent pas se désintéresser de son action. De ce fait, des négociations internationales deviennent nécessaires entre les pays intéressés.

Les doctrines du droit international sont positivistes ; l'Etat apparaît comme la cellule de base de la société internationale, les seules règles qui peuvent le lier, du fait même de sa souveraineté, sont le fait de sa volonté. Le droit international est un droit de coordination, alors que le droit interne est un droit de subordination. Une organisation internationale est définie comme une association d'Etats souverains poursuivant un but commun, disposant d'organes permanents. Elle a une volonté propre et elle prend des décisions dans le domaine de compétence qui lui est reconnu par ses statuts, sa constitution ou le traité l'instituant. Elle a une personnalité morale, ses adhérents sont des Etats (ce qui la distingue des organisations non gouvernementales) et ses organes comprennent des représentants des gouvernements des pays membres.

L'idée d'une organisation internationale de caractère universel reste au cœur des réflexions humaines, mais l'Organisation des Nations-Unies n'a pas pu remplir ce rôle. Ses buts s'avèrent pourtant fort ambitieux : maintien de la paix, protection des droits de l'homme, développement économique et social, promotion politique des peuples dépendants, contacts entre Etats grâce à une diplomatie multilatérale. L'ONU a une

monétaires (FMI), sociales (OMS). Cette distinction n'est pas toujours aisée, car l'Union postale universelle est à la fois une organisation technique et une organisation économique pour son impact sur l'économie des postes ; de même l'Organisation mondiale de la santé, si elle se présente d'abord comme une organisation à but social, n'en exerce pas moins dans la sphère économique un rôle non négligeable ; ou encore la Banque mondiale, dans la défense du libéralisme et de ses règles qu'elle suggère peut être imaginée comme une simple organisation économique et financière.

- *Selon leur extension géographique*, les organisations internationales ont une vocation universelle ou une vocation régionale. Cette distinction semble la plus commode, mais elle est fort ambiguë. Ainsi, le Fonds monétaire international qui a d'abord fonctionné dans l'espace capitaliste a toujours été considéré comme une organisation à vocation mondiale, alors que la Banque internationale de Coopération économique, qui exerçait son activité dans l'espace socialiste, était souvent présentée comme une organisation à vocation régionale.

- *Selon les pouvoirs*, les organisations internationales donnent des informations (FAO), se présentent comme des ébauches de fédérations (CEE) ou exercent des pouvoirs de gestion (FMI) ou de contrôle (GATT) non négligeables. Pourtant, il est toujours très difficile de mesurer le pouvoir exact d'une organisation internationale, car entre les intentions déclarées et les réalisations concrètes un décalage important apparaît.

- *Selon les fonctions*, les organisations internationales peuvent être chargées de la réglementation, de la concertation ou de la gestion. En fait, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, les organisations inter-économiques internationales ont toujours été créées en vue de remplir certaines fonctions spécifiques : le FMI pour contrôler le système monétaire international, la Banque mondiale pour répondre aux problèmes de développement, le GATT pour définir les règles du commerce international, la CEE pour favoriser un marché commun et la réalisation d'un processus d'intégration, l'OCDE pour harmoniser les politiques économiques des principaux pays industrialisés, etc. Nous retiendrons ce type de classification.

Les organisations économiques internationales ont pour objectif essentiel soit de définir l'Ordre économique international (FMI, OMC par exemple), soit de promouvoir le développement des pays sous-développés (CNUCED, Banques continentales, par exemple), soit de favoriser la concertation économique (OCDE ou Commissions de l'ONU par exemple), soit de susciter la coopération commerciale ou monétaire (zones monétaires ou AELE, par exemple), soit encore de créer des économies nationales complémentaires (CEE ou ALENA

Les organisations économiques internationales remplissent trois fonctions essentielles dans le système économique international :

- elles organisent la production et les échanges internationaux,
- elles définissent le système international des paiements et le financement du développement,
- elles établissent des structures de concertation, de coopération et d'intégration.

L'ordre économique mondial actuel est fondé, en partie, sur les principes définis par les organisations internationales, mais il faut noter que les principaux promoteurs du Nouvel Ordre économique international prôné dans les années soixante-dix ont perdu leur influence et ont laissé place nette aux institutions défendant l'économie libérale de marché. Pourtant, à la fois organisatrices de l'ordre économique international et instigatrices permanentes des nouvelles structures des relations inter-étatiques, l'évolution des organisations économiques internationales est révélatrice des conflits, des accords, des crises, des déséquilibres, des solidarités qui secouent le monde contemporain. Les plus grandes contestations aux accords commerciaux internationaux portent sur la nourriture, ou les droits de la propriété industrielle et les subventions des nourritures de premières nécessité. Elles participeront activement à l'avenir de l'humanité.

c) Le fonctionnement actuel des organisations internationales

Si pour les auteurs classiques, le libre-échange se présente comme une condition du bien-être et de la paix des peuples, l'histoire économique du capitalisme est marquée à la fois par le développement considérable du commerce mondial et par la persistance du protectionnisme. A la suite de la dernière guerre mondiale, les échanges internationaux étaient fortement déprimés, du fait des déficits des balances des paiements et de la reconversion des économies développées. Les Etats-Unis souhaitaient pourtant rétablir des relations commerciales normales, fondées sur le principe du libre-échange. La conférence internationale de La Havane adopta une déclaration énonçant les principes de non-discrimination, de suppression des restrictions quantitatives, de réduction des tarifs douaniers et même de condamnation des cartels internationaux privés. A l'exception de ce dernier principe, vite oublié, le GATT a répondu à la nécessité de constituer un espace commercial favorable au développement de l'économie américaine et à l'idée classique selon laquelle le libre-échange et le développement du commerce international favorisent le développement économique de tous les pays concernés. Le GATT a progressivement réussi à s'imposer, malgré la popularité, maintenant contestée, des idées du Nouvel Ordre Economique International (NOEI)

susceptibles d'aider le pays à résoudre ses difficultés conjoncturelles. Les règles qui prévalent dans les rapports entre les Etats et le FMI sont largement inspirées par la logique capitaliste. Un moment concurrencées par les institutions du Conseil d'Aide économique mutuelle (maintenant disparu), les deux institutions jouent encore un rôle primordial dans les espaces monétaires et financiers des économies de marché. Le financement mondial du développement n'est pas réalisé par une seule institution malgré les ambitions et les efforts de la Banque mondiale. Un moment concurrencée, dans l'espace socialiste, par la Banque internationale d'investissement, cette institution se présente toujours comme l'organisation internationale la plus puissante en matière de financement. Cependant, l'urgence des problèmes de financement du développement a conduit l'Organisation des Nations-Unies à mettre en place des organismes de solidarité ou d'aide internationale, ce qui est la reconnaissance de l'insuffisance des actions entreprises. Il existe alors une aide directe au développement de l'ONU par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), une aide indirecte au développement avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ou l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) et tous les organismes semi-autonomes comme le Fonds International des Nations Unies de secours à l'enfance. En outre, plusieurs organismes bancaires ont été créés afin de faciliter le développement économique des pays les plus démunis. Il existe d'une part, les Banques continentales qui exercent un rôle non négligeable dans le financement des continents américains, africains et asiatiques, et d'autre part, des banques régionales qui cherchent à favoriser le développement de certains pays particuliers, selon plusieurs critères de choix : politique, religieux, économique et idéologique.

La concertation dans les pays développés s'exerce traditionnellement dans deux organisations économiques internationales : la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations-Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La CEE-ONU favorise la réalisation, dans le domaine économique, du dialogue Est-Ouest, alors que l'OCDE se présente comme l'organisme essentiel des pays riches occidentaux capitalistes. Elle répondent à des besoins différents, la première s'intéressant à l'harmonisation des réglementations internationales, aux échanges Est-Ouest, aux études économiques et à l'information statistique, la seconde fournissant un cadre au dialogue des pays capitalistes industrialisés. La coopération monétaire et financière a aussi été marquée par le rôle

considérable de la BRI (Banque des Règlements Internationaux) et par les zones monétaires.

Enfin, il existe plusieurs niveaux d'intégration économique.

- La zone de libre-échange propose l'abolition des droits de douane et des barrières non tarifaires entre les pays membres, mais les politiques douanières extérieures restent indépendantes.

- L'Union douanière est une zone de libre-échange, avec un tarif douanier extérieur commun.

- Le marché commun est une union douanière qui propose une libre circulation des hommes et des capitaux et l'absence d'obstacles douaniers.

- L'union économique est un marché commun qui s'engage dans une harmonisation ou à une coordination des politiques économiques, monétaires, financières et sociales.

- L'intégration économique suppose l'unification des politiques économiques.

Si l'AELE (Association Européenne de Libre-Echange) se présente comme une simple coopération commerciale, l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique (et notamment l'Association de Libre-Echange Nord-Américaine, ou l'ALENA) ont beaucoup expérimenté ces procédures de libre-échange régional. Les ambitions de l'Union Européenne sont évidemment plus élevées et atteignent déjà la quatrième étape du processus.

Les organisations économiques internationales ont régenté les pays du Sud, avec des résultats pour le moins controversés. Elles insistent sur la réduction des déficits publics et extérieurs, devenue prioritaire, alors même que la pauvreté ne peut se passer d'une action collective et solidaire. Leurs philosophies rencontrent leur no-bridge, aporie fondamentale de Keynes. Au fond, elles se sont plutôt préoccupé du remboursement de la dette. Le pouvoir technocratique des grandes organisations internationales n'est pas plus acceptable.

1) D'abord, il n'a pas de raison scientifique, puisqu'il s'en poévaut. La Banque mondiale n'admet pas la réfutation et son modèle est jugé indiscutable. Les modèles et politiques ont été maintes fois réfutés par les faits, mais il n'y a pas eu plus de modestie dans les propos. Ainsi, le volume de la dette n'a fait que croître dans les pays de l'Afrique subsaharienne, malgré le remboursement de la dette.

2) Les chiffres de comparaison entre ceux qui ont accepté l'ajustement et ceux qui ne l'ont pas fait ne sont pas significativement si différents, surtout si l'on veut bien remarquer que les derniers voient leur capacité de contracter de nouveaux emprunts disparaître, mais aussi leur rééchelonnement de dette accepté

Toutes ces organisations internationales, dont les membres sont les seuls Etats, définissent l'ensemble des activités économiques du monde. Cependant, comme pour l'Etat, leur action n'est pas nécessairement un contrôle des firmes multinationales ou des Etats, puisqu'elles sont directement ou indirectement dépendantes des uns et des autres.

Bibliographie

- Adda, J. (1996), *La mondialisation de l'économie*, La Découverte, Paris.
- Bairoch, P. (1996), *Globalization myths and realities*, in *States Against Markets*, Routledge, New York
- Bienefeld, M. (1996), Is a strong national economy a utopian goal at the end of the twentieth century ?, *States Against Markets. The limits of organization*, Routledge, New York.
- Boyer, R. (1995), *Mondialisation au-delà des mythes*. La Découverte, Paris.
- Boyer, R., Drache, D. (1996), *States Against Markets. The limits of organization*, Routledge, New York.
- Cohen, E. (1996), *La tentation hexagonale : la souveraineté à l'épreuve de la mondialisation*, Fayard, Paris.
- Crozier, M. (1979), *Etat modeste, Etat moderne*, Fayard, Paris.
- Eisner, R. (1994), *The Misunderstood Economy*, Harvard Business School, Boston.
- Epstein, G. (1996), International capital mobility, in *States Against Markets. The limits of organization*, Routledge, New York
- Fontanel, J. (1979) *Ecologie, économie et plurigestion*, Entente, Paris.
- Fontanel, J. (1985), L'intérêt d'un Fonds International de Désarmement pour le Développement, *Etrudes Internationales* 16(3).
- Fontanel, J., Smith, R., 1991. A European defence union? *Economic Policy*, 6(13)
- Fontanel, J. (1993), *Economistes de la paix*, PUG, Presses Universitaires de Grenoble
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1993), *La guerre économique*, Arès, Défense et Sécurité, 13(2).
- Fontanel, J. (1995), *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris.
- Fontanel, J., Gaidar, E. (1998), L'avenir de l'économie russe en question, PUG, Presses Universitaires de Grenoble.
- Kennedy, P. (1995), *The rise and fall of the Great powers*, Random House, New York.
- Ohmae, K. (1993), The rise of the region state, *Foreign Affairs* 71(2).
- Ohmae, K. (1995), *The end of the Nation-State*, The Free Press, New York.
- Petrella, R. (1996), Globalization and internationalization ; the dynamics of the emerging World Order in *States Against Markets. The limits of organization*, Routledge, New York.
- Porter, M. (1990), *The competitiveness of Nations*, McMillan, New York.
- Reich, R. (1992), *The Work of Nations*, Vintage Books, New York.
- Sachs, J.D. (1995), *Consolidating capitalism*, Foreign Policy, Spring.
- Strange, S.(1986) *Casino Capitalism*, Blackwell, Oxford.
- Thurow, L.C. (1962) *The Furure of Capitalism*, Morrow, New York.